

REGLEMENT DU JEU-CONCOURS SOCIETE EN APESANTEUR

1 – ORGANISTATEUR

Le présent jeu-concours est organisé par la SARL En Apesanteur, domiciliée au 19, rue de la grosse borne à SAINT-CYR-SUR-LOIRE.

2 – LOT

Les participants ont la possibilité de gagner les lots suivants :

1 heure de flottaison dans une bulle de privation sensorielle en formule Duo * 2 d'une valeur de 115 euros chacune.

La remise des lots n'entraînera aucun frais pour les gagnants.

La remise des lots se fera par un bon cadeau pour une séance de flottaison Duo envoyé par mail et valable un an.

3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu-concours de la fête des mères » accessible via le compte Facebook [https:// www.facebook.com/enapesanteurflottaison](https://www.facebook.com/enapesanteurflottaison)

La participation au présent jeu-concours est ouverte à tout individu sans aucune restriction.

4 – FRAIS DE PARTICIPATION

La participation au présent jeu-concours n'implique aucune obligation d'achat. Le participant supportera ses frais de connexion à internet nécessaire à la participation à ce concours.

5 – MODALITES DE PARTICIPATION

La participation au jeu-concours est ouverte du 28/04/2022 au 15/05/2022.

La participation est limitée à une participation par personne.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

- Le participant doit liker la publication

- Le ou la participant(e) cite dans son commentaire un mot qu'il / elle souhaiterait dire à sa mère et le nom de deux personnes qui seraient susceptibles d'être intéressées par le jeu-concours.

6 – DESIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants seront déterminés par tirage au sort.

Dans l'hypothèse où un gagnant ne voudrait ou ne pourrait pas, pour quelque raison, bénéficier de son lot dans les conditions décrites au présent règlement, il sera considéré comme ayant renoncé au bénéfice du lot, et ne pourra prétendre à une quelconque indemnisation ou contrepartie de la part de En Apesanteur.

7 – DATE ET MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats seront communiqués le 16/05/2022 sur facebook et sur notre site internet www.en-apesanteur.fr

8 – DONNEES PERSONNELLES

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot étant attribué.

Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée d'un mois et traitées par le personnel de la SARL En Apesanteur.

Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles par mail sur coralie@en-apesanteur.fr

9 – RESPONSABILITES

La participation implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et limites de l'internet, l'absence de protection de certaines données contre les détournements éventuels ou piratages et risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau. La société organisatrice décline toute responsabilité directe et indirecte en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation d'ordinateur, à l'accès internet, à la maintenance ou à un dysfonctionnement des serveurs du jeu-concours, de la ligne téléphonique ou toute autre connexion technique.

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

Le jeu-concours n'est ni géré, ni parrainé, ni sponsorisé par Facebook. Ce dernier est exclu de toute réclamation en rapport avec ce jeu-concours.